

RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

LA PETITE FAUNE HABITE AUSSI SOUS LES PYLÔNES

En accord avec RTE et l'agriculteur, les chasseurs plantent des arbustes à baies ou autres végétaux dans le pied des pylônes de RTE afin de redonner à la petite faune des habitats et de la nourriture. Ils recréent ainsi de petits bosquets qui émaillent la plaine.



Réseau de transport d'électricité

32

Il y a déjà bien longtemps un concept belge est arrivé dans les plaines agricoles du nord de la France la « chaussette verte ». L'implantation de ces îlots de végétation installés au pied des pylônes du réseau de transport d'électricité, participent à l'équilibre durable des éco-systèmes. En particulier, elles contribuent à la diversification des milieux naturels et à la création d'espaces d'accueil pour la faune de plaine.

Quelques années plus tard, dans l'ouest de la France, le bois de Barbetorte, classé en ZNIEFF, est choisi par les chasseurs et RTE pour tester un nouveau type d'aménagement sous les lignes : l'emprise est dessouchée et replantée avec des essences qui resteront de petite taille à maturité, comme le noisetier, l'aubépine, le néflier... ou de conserver des espaces en prairie pour le gainage du gibier. Dans un tel aménagement RTE n'a plus besoin d'intervenir pour maintenir les arbres à distance des câbles élec-

triques, un atout pour la tranquillité de la faune et une simplification de gestion pour RTE.

Le succès de ces expériences « gagnant-gagnant » ont incité la FNC et RTE à signer en 2008 un partenariat ayant pour objectif de faciliter le développement dans toute la France de tels projets. A ce jour, 40 conventions ont été signées avec des fédérations de chasse et 125 ha aménagés.

LIMITER LES PLANTES ADVENTIVES

Cette même année 2008, année du Grenelle de l'environnement, RTE renforce l'axe nature et biodiversité de sa politique environnement. Une étude est confiée au CEMAGREF (devenu depuis l'IRSTEA), afin d'étudier la biodiversité floristique sous les pylônes. C'est l'établissement de Nogent-sur-Vernisson

(45) qui va faire cet inventaire dans le Loiret, entre Sologne, Gâtinais et Beauce. Il utilise pour cela, un indice de biodiversité basé sur la valeur patrimoniale et la banalisation de la flore. 150 pieds de pylône sont passés à la loupe par des naturalistes. Les résultats sont nets : cette relativement petite surface (2 ha cumulé) renferme 461 espèces soit 1/3 des plantes présentes dans la région. La conclusion des chercheurs est que les pieds de pylône apportent peu à la biodiversité en Sologne et dans le Gâtinais, où la biodiversité bénéficie déjà de beaucoup d'espace, mais ils sont un atout en Beauce en apportant régulièrement des espaces pour la flore sauvage régionale, au même titre que les chemins agricoles. Leur recommandation : limiter les interventions et ne couper que quand les ligneux deviennent trop grands afin de favoriser les formations végétales pérennes spontanées. Cette conduite du pied de pylône est également favorable à la petite faune, mais allait-elle convenir



LA VÉGÉTALISATION DES PIEDS DE PYLÔNES APORTE DES ESPACES POUR LA FLORE SAUVAGE RÉGIONALE, AU MÊME TITRE QUE LES CHEMINS AGRICOLES





À CE JOUR, 40 CONVENTIONS ONT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE RTE ET DES FÉDÉRATIONS DE CHASSE ET 125 HA AMÉNAGÉS.

aux agriculteurs ? N'allait-elle pas amener des adventives¹ dans les cultures ? À ce moment une association d'agriculteurs d'Eure et Loir et du Loiret, Hommes et Territoire montait un projet pour mettre au point des techniques de restauration des bords de chemin pour les rendre favorables à la petite faune et plus particulièrement aux oiseaux. L'idée est de semer en mélange des graminées avec des fleurs sauvages de la région. Ces vivaces empêcheront les adventives et feront revenir les insectes dont ont besoin les jeunes oiseaux quand ils sortent de l'œuf, les perdreaux en particulier. Dans le projet étaient déjà présents des universités, la Chambre d'agriculture et les chasseurs du Loiret, l'ONCFS, Agrifaune, un semencier et les communes du pays Loire-Beauce. RTE s'est joint au projet en ajoutant à l'étude la question des pieds de pylône. C'est en effet, la même question que les bords de chemin. Trois années plus tard, l'itinéraire technique est au point, les semences ont levé, les adventives n'ont pas posé de problèmes, les carabes sont là. Divers mélanges ont été testés, les

meilleurs d'un point de vue technique et financier ont été retenus. Le projet vient d'entrer dans une deuxième phase : le développement et la mise en œuvre.

LE PROJET FLORE LOCALE

Le projet va maintenant mettre l'accent sur la provenance des graines, car si toutes les semences qui ont été plantées sont bien favorables aux insectes et à la petite faune, le projet a pu vérifier que des plantes inattendues avaient poussé, des plantes qui ne venaient pas du Loiret, comme une grande mauve inconnue dans le département. Aujourd'hui, en effet, la traçabilité des graines de végétaux sauvages n'est pas organisée et il est difficile pour l'acheteur de connaître la provenance des semences, elles peuvent venir du monde entier. C'est donc une difficulté lorsque l'on veut mener un projet favorable à la biodiversité, dans toutes ses dimensions. C'est ainsi que RTE soutient un autre projet porté par la Fédération des conservatoires botaniques : le projet « Flore locale ». Ce projet a mis en place une marque : « Végétal local » et « Vraies messicoles » qui garantit à l'acheteur que la semence a été prélevée dans une région déterminée, multipliée et récoltée

dans cette même région. Ceci n'empêche pas les intrus, mais les intrus seront aussi de la région, ce ne seront pas des espèces exotiques qui peuvent devenir envahissantes au détriment de la flore locale. En 2015, les premiers producteurs de semences et de plants ont présenté leur dossier au comité de marque, mais l'enjeu est aujourd'hui de faire émerger des producteurs labélisés dans les 11 régions françaises dessinées par Flore Locale.

En conclusion, les pieds de pylône dans les plaines agricoles, présentent un intérêt pour la biodiversité : la flore, les insectes, dont les auxiliaires de cultures et les pollinisateurs, et la petite faune. C'est en quelque sorte une trame verte en « pas japonais » qui pourrait se construire autour des lignes. Ce peut être une opportunité dans certains territoires. RTE soutiendra toutes les initiatives qui iront dans ce sens, en cohérence avec sa politique environnementale. ●

¹ Un organe adventif correspond à un organe en botanique, apparaissant à un endroit « où l'on ne s'y attend pas »